

Église comble pour Emmanuel Rat

Plusieurs centaines de personnes ont accompagné le maire, Emmanuel Rat jusqu'à sa dernière demeure. Un rassemblement s'est tenu sur le parvis de la mairie, famille, amis, employés de la commune, côtoyaient les pompiers, la gendarmerie et un grand nombre de maires et élus des environs avec leurs écharpes tricolores.

Présidents et membres du conseil régional, du Département, de la communauté de communes, députée, sénateur, préfète, tous ont pris la parole pour rendre un vibrant hommage au défunt ; Gérard Galfano, le premier adjoint, empreint d'émotion : « Adieu mon Tiù, repose en paix ». Le cortège funèbre a traversé le centre-bourg en se dirigeant jusqu'à l'église Saint-Maurice dans laquelle l'Union musicale interprétait une mélodie écossaise. Une église comble jusqu'à déborder sur la petite place des hauts



Une église Saint-Maurice pleine lors de la cérémonie religieuse.

historiques de Châtillon.

Le père Serge Carré et l'abbé Dossou ont conjointement célébré la bénédiction durant laquelle sont intervenus les trois enfants et

huit petits-enfants du maire. Selon la volonté d'Emmanuel Rat, les musiciens ont interprété un medley des compositions d'Ennio Morricone dont il était un

grand admirateur.

L'inhumation au cimetière communal s'est déroulée dans l'intimité familiale, la sépulture disparaissant sous les fleurs.



L'Union musicale de Châtillon dans le chœur de l'église.

Premier tour des élections municipales le 26 janvier

■ Comme *Le Journal de Gien* l'annonçait dans sa précédente édition, les électeurs châtillonnais devront retourner aux urnes pour réélire le conseil municipal dans son intégralité. En effet, après le décès du maire Emmanuel Rat et la démission, par le passé, de deux conseillers municipaux, l'actuel conseil n'est plus complet et ne dispose plus de remplaçants pour réélire

un nouveau maire.

En conséquence, des élections totales partielles doivent être tenues. Le premier tour se déroulera le dimanche 26 janvier. Le second s'il est nécessaire notamment en cas de présence d'une deuxième ou d'une troisième liste, est programmé le dimanche 2 février. Ces dates ont été choisies parce qu'avant les vacances scolaires de février.